



URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial que le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la société « PARC DE GASTUCHE », représentée par Monsieur PIERRE Olivier, dont les bureaux se trouvent Chaussée de Wavre 504 à 1390 GREZ-DOICEAU.

Le terrain concerné est situé Chaussée de Louvain à 1300 Wavre et cadastré WAVRE division 2, section F n°113C, 115N, 115L, 114B et 115N2 et cadastré GREZ-DOICEAU division 1, section E, n°451P3 et 451N3.

Le projet consiste en la démolition et la reconstruction des halls 1, 2, 3 et 4 du Parc de Gastuche et l'aménagement des abords, et présente les caractéristiques suivantes :

- Construction d'un immeuble de 3 niveaux comportant 6 appartements et 2 surfaces commerciales, d'un bâtiment de 2.625m² comportant 4 ateliers pour PME et d'un bâtiment de 1.246m² comportant 6 espaces pour artisans ;

L'enquête publique est réalisée en vertu des articles suivant du Code du Développement territorial :

- D.IV.40 : La demande implique une ou plusieurs dérogations au plan de secteur – construction de 6 logements et de 2 commerces en zone d'activité économique mixte ;
- D.IV.41 : La demande implique une ouverture et une modification de la voirie communale – suppression d'une partie du sentier n°78 et déplacement du sentier n°47.

L'enquête publique est également réalisée en application des articles 24 et suivants du Décret du Gouvernement Wallon du 6 février 2014 relatif à la voirie communale.

La consultation du dossier se fera de manière électronique en adressant une demande par e-mail via l'adresse urbanisme@wavre.be.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

En cas de stricte nécessité, une consultation des documents sur place pourra être organisée uniquement sur rendez-vous. Toute demande de rendez-vous doit être formulée par e-mail à l'adresse mentionnée ci-dessus.

L'enquête publique est ouverte le 26 février 2021 et clôturée le 29 mars 2021.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : enquête publique relative au dossier n° 20/418.

La clôture de l'enquête publique aura lieu le 29 mars 2021 à 11h.

A Wavre, le 22 février 2021